

Fin de vie pour l'Aéres

LE MONDE SCIENCE ET TECHNO | 03.01.2013 à 14h35 • Mis à jour le 11.01.2013 à 10h38

Par Nathalie Brafman et Isabelle Rey-Lefebvre

L'Agence d'évaluation de la recherche dans l'enseignement supérieur (Aéres) vit ses derniers mois. La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Geneviève Fioraso, a officiellement annoncé sa suppression lors du dîner annuel de la Conférence des présidents d'université, jeudi 20 décembre. *"Je souhaite que l'Aéres soit remplacée par une agence nationale entièrement redéfinie à partir des principes d'indépendance, de simplicité de fonctionnement et de procédures ainsi que de légitimité scientifique et de transparence."*

Selon la ministre, une méthodologie commune pour garantir la qualité de l'évaluation des équipes de recherche sera mise en place. Les grands établissements, type CNRS et Inserm, seront évalués par leurs pairs.

ATTAQUES VIRULENTES

Agence indépendante, créée en 2006 par la loi de programme pour la recherche, dans la foulée des états généraux de 2004, l'Aéres évalue tous les établissements et organismes de recherche ainsi que les formations et les diplômes des établissements d'enseignement supérieur. Mais depuis sa création, elle concentre les critiques. *"Les attaques les plus virulentes sont venues essentiellement de chercheurs de l'Inserm et du CNRS et des organismes de recherche"*, soutient Didier Houssin, président de l'Aéres.

En réalité, ce n'est pas l'évaluation qui est critiquée mais plutôt la manière dont elle est réalisée. L'Aéres a été accusée d'être arrogante, bureaucratique, tatillonne, et de se comporter comme une agence de notation plutôt que d'évaluation.

Fin novembre 2012, lors des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche, certaines réactions ont été particulièrement violentes. *"L'attitude de l'Aéres est impérialiste !, avait lancé Yehezkel Ben-Ari, directeur de recherche à l'Inserm. La France bat tous les records en termes de nombre d'agences. On perd du fric et on se ridiculise. Les UMR [unité mixte de recherche] n'ont pas besoin de l'Aéres, les comités de visite des organismes savent faire. Pour les autres équipes, les présidents d'université peuvent recourir à une petite structure privée pour les évaluer."*

"DÉLIRE BUREAUCRATIQUE"

Le coup de grâce avait été asséné quelques semaines plus tôt par l'Académie des sciences, qui réclamait purement et simplement la suppression de l'Aéres et son remplacement par des structures d'évaluation dépendant directement des universités et organismes de recherche, avec la participation d'experts nationaux et internationaux indépendants.

"Ce n'est pas une réaction épidermique ou quelque chose qui a été pensé sur le coin d'une table, insiste Bernard Meunier, membre de l'Académie. Mais la recherche souffre d'un délire bureaucratique. Les chercheurs passent leur temps sur leur ordinateur à remplir des papiers. Il faut arrêter de les prendre pour des secrétaires !"

Pour Bernard Meunier, dans les sciences exactes habituées à être souvent évaluées, l'Aéres aurait pu s'appuyer sur l'existant plutôt que de redemander tous les renseignements. *"Nous ne voulons pas porter le chapeau de la lourdeur de l'évaluation tout seuls",* avertit Didier Houssin. Le président de l'Aéres met en avant la nécessité d'une évaluation extérieure, conforme aux standards européens : *"Dès la quatrième année d'existence, l'Aéres a été admise parmi les agences d'évaluation reconnues en Europe . "*

PUBLICATION DES NOTES

L'autre critique porte sur la publication des notes. Chaque unité de recherche, chaque formation (licence, master) et chaque établissement sont notés de A + à C. *"Que les résultats soient rendus publics inquiète et mobilise beaucoup les équipes enseignantes, car cette notation influe directement sur la réputation et donc l'attractivité de l'établissement et l'octroi de crédits de recherche, observe la sociologue Christine Musselin. L'enjeu est d'ailleurs tellement important que certains présidents organisent des séances de répétition pour être fin prêts devant les experts de l'Aéres."* Le Prix Nobel de physique Serge Haroche a plaidé lui aussi pour la confidentialité.

Autre travers de la publication des notes dénoncé par les enseignants-chercheurs : la possibilité pour les présidents de fermer une formation ou d'annuler un projet en cas de mauvaise note.

Passée du côté des évaluateurs, Sophie Chauveau, historienne des techniques et professeure à l'université de technologie de Belfort- Montbéliard, reconnaît la lourdeur des procédures tant du côté des évalués que de celui des évaluateurs.

"BOULOT ÉNORME"

"J'ai sollicité plusieurs enseignants-chercheurs pour être expert. Ils ont refusé soit parce que la charge est trop lourde, soit par opposition à l'Aéres, confie-t-

elle. Mais du côté des évalués, fournir les dossiers, accueillir les comités d'experts, représente un boulot énorme qui repose sur les épaules d'une ou deux personnes, généralement les directeurs d'unités de recherche." Pour Sophie Chauveau, l'Aéres est un outil certes "perfectible" mais "utile aux chercheurs pour se situer, disposer d'indicateurs, se poser des questions et regarder les autres équipes".

Récemment, l'Aéres se disait prête à se réformer, notamment en simplifiant et en allégeant le dossier d'évaluation, en faisant participer les étudiants au processus... Sur la notation, bien qu'elle soit contre sa suppression, elle était d'accord pour en discuter. Cela n'aura servi à rien.

Nathalie Brafman et Isabelle Rey-Lefebvre

Chiffres

Bilan Entre 2007 et 2011, l'Aéres a évalué 3 960 formations, 3 196 unités de recherche, 5 483 équipes de chercheurs, 325 établissements d'enseignement supérieur et 18 organismes de recherche.

Notation Sur les 2 613 unités de recherche auditées entre 2008 et 2011, 21,5 % ont obtenu la note A + ; 43,6 % la note A ; 28 % B ; et 5,8 % C. Pour les 3 740 cursus (licences, masters et doctorats), 6 % de A + ; 44 % de A ; 41 % de B et 9 % de C.

Moyens 5 900 experts (18 % étrangers), un budget de 17 millions d'euros, 170 salariés.

Sciences